

PROTCOLE SANITAIRE COVID-19
COURS DE MUSIQUE COLLECTIF
(Formation musicale ou pratiques collectives)

Le port du masque est obligatoire pour les professeurs et pour les élèves de plus de 11 ans.

Les élèves seront distancés autant que possible et le professeur restera aussi à **une distance minimale de 1,5m.**

A l'arrivée des élèves chacun devra **se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique.** Idem pour le professeur entre chaque cours.

Après chaque cours, il est demandé au professeur de **désinfecter les poignées de la porte d'entrée, et les surfaces utilisées.**

Si le piano est utilisé, il est demandé au professeur **de désinfecter les touches et le siège entre chaque cours.**

Après chaque cours, il est demandé au professeur, dans la mesure du possible, **d'aérer la pièce.** S'il fait assez chaud, il est demandé de laisser la fenêtre ouverte durant toute la durée du cours.

Dans la mesure du possible, l'usage des toilettes par les élèves doit être évité, car il n'est pas possible de désinfecter les lieux assez régulièrement pour une utilisation collective. Il est donc recommandé de prendre ses précautions avant de se rendre en cours.